

LAPWENT AN PWENT

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



Numéros utiles

Le standard : 0590 93 85 85

Police municipale : 0590 89 21 19

Service Etat civil :

- Reconnaissance : 0590 93 85 39

- Mariage : 0590 93 85 75

- Affaires diverses (certificat de résidence, licence restaurant, attestation d'accueil...) :
0590 93 85 24

CNI, Passeport : 0590 93 85 29

Service funéraire : 0590 93 85 04

Facebook : @lavilledepointeapitre

Instagram :
villedepoindepitreofficiel

Site internet :
www.pointeapitre.net
(accès à l'application Ully)

Youtube : ville Pointe-à-Pitre

Pompiers : 18

Appel d'urgence européen : 112

Allo Enfance maltraitée : 119

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Edito du Maire

Pointoises, Pointois,

Chers administrés,

En préambule à ce premier bulletin municipal de la mandature, permettez-moi de vous renouveler mes vœux de bonne année 2021. Qu'elle soit pour chacun de nous, porteuse de santé, de joie, de solidarité, et de mieux vivre-ensemble. L'année 2020 écoulée, et la crise sanitaire mondiale que nous traversons nous rappellent la fragilité de la vie et l'importance des valeurs essentielles, qui sont la fondation de notre identité pointoise, guadeloupéenne et caribéenne.

C'est avec détermination et conscient de la responsabilité qui m'incombe, que je prends toute ma part à la tête de la nouvelle équipe municipale de la ville de Pointe-à-Pitre.

Depuis la cérémonie d'investiture du 4 juillet 2020, nous avons pour seul horizon la reconstruction du Pointe-à-Pitre de demain, dans un esprit de collaboration et de transparence.

Le fil conducteur de notre action communale est de restaurer la confiance et réinventer des liens de proximité avec les citoyens, tout en prônant les valeurs qui nous sont chères : la solidarité, le respect et la valorisation de l'environnement.



Nous nous sommes fixés quelques objectifs essentiels : retrouver un équilibre financier, redynamiser la ville, garantir la sécurité aux pointoises et

« Lapwent An Pwent »

aux pointois, mais également à l'ensemble de nos visiteurs, poursuivre un développement équitable de tous les quartiers, mener une politique environnementale exemplaire, accueillir de nouvelles familles.

Outre ces grands chantiers, nous souhaitons que la démocratie participative soit le fer de lance de notre action municipale, car chaque pointoise et chaque pointois doit pouvoir se retrouver dans la Cité et avoir son mot à dire.

Je suis persuadé que c'est ensemble que nous réussirons à surmonter les difficultés et les dysfonctionnements de notre municipalité. Et c'est bien ensemble que nous réussirons à faire de Pointe-à-Pitre « Lapwent An Pwent »

Bonne année

Harry Duimel

L'environnement, une priorité pour la ville



Un agent de la municipalité en action à la rue Frébault

L'écologie, la protection de l'environnement, la bonne gestion des déchets constituent la colonne vertébrale et le fil rouge de l'action de la nouvelle équipe municipale.

À son arrivée, le Maire et son équipe ont souhaité remettre en ordre de marche les services en charge de la propreté. De nombreuses opérations de ramassage de Véhicules Hors d'Usage (VHU), notamment dans les quartiers de

Fonds Laugier et de la rue Dugommier, ont eu lieu. Ces actions ont notamment permis de désengorger certains axes et accès routiers.

La Ville de Pointe-à-Pitre s'est également distinguée en étant la première commune de la Guadeloupe à faire appel à une application numérique dans le cadre de sa gestion des déchets. Avec l'application Uly, l'équipe municipale a montré sa volonté de faire de

l'administré un acteur clé de la gestion des déchets, à travers le signalement des dépôts d'ordures sauvages ou encore des prélèvements non effectués.

La Ville a, par ailleurs, multiplié les opérations "coup de poing", notamment grâce au concours de Cap Excellence et de l'entreprise Nicollin.

Enfin, l'équipe municipale est venue prêter main forte aux nombreuses actions citoyennes initiées dans les quartiers. Des élus et des acteurs associatifs ont ainsi participé à des actions de nettoyage ciblant les quartiers de Henri IV, de Chemin neuf ou encore de Mortenol et des Lauriers.

L'ambition portée par la Municipalité sur l'écologie et le développement durable se matérialisera notamment, dans les prochains mois, par la multiplication de campagnes de sensibilisation au civisme dans les quartiers.

Marine Risec

Solidarité : la Caisse des Écoles renaît de ses cendres



Visite du Président de la Région Guadeloupe dans une cantine pointoise

La Restauration scolaire, c'est la pause méridienne, qu'assume en première ligne la Caisse des Écoles. La rentrée 2020 coïncide avec une conjoncture nouvelle, marquée du sceau de la transparence de gestion. En témoigne l'état des lieux généralisé des finances communales diligenté par la nouvelle équipe municipale.

En matière de restauration scolaire, l'audit des comptes de la Caisse des Écoles est sans appel : sa dette, qui frôle les deux millions d'euros, la rend incapable d'honorer ses factures et d'assumer ses missions. Ce qui place la Ville face à un véritable dilemme :

comment nourrir ses enfants ?

Un défi de taille pour la nouvelle municipalité et son Vice-Président, Bruno Fanfant.

Le Maire, Harry Durimel, a alors réuni l'ensemble des partenaires publics et privés que sont, entre autres, la Région, le Département, Cap Excellence, le Rectorat, les prestataires de restauration et les parents d'élèves.

Le résultat de cette mobilisation d'urgence est à la hauteur des attentes. Grâce notamment à l'élan de solidarité de la Région et du Département, les

enfants ont eu droit à un premier repas élaboré dans les cuisines du Lycée du Lamentin, sous la houlette du chef cuisinier Joël Kichenin et livré par le Département.

Challenge relevé : « Toute seule, la commune n'aurait pu faire cela », souligne pour l'occasion le maire, Harry Durimel.

Dans ce registre particulier comme pour d'autres défis à venir, la mairie "positive" de Pointe-à-Pitre n'a pas fini de faire parler d'elle...

Myriam Lacrosse

Citoyenneté au cœur du projet politique



Rencontre avec les habitants du quartier de Bergevin dans le cadre du dispositif 1 Mois 1 Quartier

Afin de respecter l'engagement pris auprès de la population pointoise lors des Municipales, Harry Durimel, le maire de Pointe-à-Pitre, et sa nouvelle équipe ont marqué l'amorce de la mandature par des initiatives fortes visant à instaurer durablement une nouvelle dynamique et de réinstaurer un climat de confiance et de sérénité au cœur des quartiers.

Une première opération, "1 Mois, 1 Quartier", a été lancée au mois de jan-

vier, dans les quartiers de Fond Laugier, Dugommier et Massabielle afin de traduire en action la démocratie participative.

Les permanences assurées par le maire en personne et ses élus ont connu un vif succès. À travers les manifestations culturelles, culinaires, les conférences, visites guidées et autres "lyannaj" avec les jeunes comme avec les aînés, les habitants de ces quartiers ont pu mesurer concrètement les en-

gagements pris par la municipalité afin de leur apporter des réponses aptes à satisfaire leurs interrogations essentielles.

Les associations de ces quartiers (Pli Bel Lari, Château Laugier, Masko...) ont largement contribué au succès de cette opération, en mettant leurs locaux à la disposition de la municipalité pour la réception du public et en proposant un programme riche en animations.

Les établissements scolaires ont, eux aussi, joué le jeu. Ainsi, les élèves de l'école Massabielle ont initié une réflexion sur un projet participatif et solidaire qui bénéficierait au quartier. On pourra noter l'implication forte de beaucoup d'élus de la majorité mais également des services techniques de la ville et des partenaires.

La majorité municipale se félicite de ces initiatives qui démontrent la volonté de tous de faire de la démocratie participative un pilier fort d'un projet de redynamisation de la ville qui s'intéresse à tous les quartiers.

Rosette Bonetto

Pointe-à-Pitre , une ville sûre et tranquille

Sécurité, propreté, tranquillité : Objectif faire de Pointe-à-Pitre une ville où il fait bon vivre

Déjà bien avant les élections, comme lors de la campagne municipale et depuis l'arrivée à la mairie d'une nouvelle gouvernance, les citoyens pointois ont été nombreux à faire part de leurs inquiétudes grandissantes, concernant l'insécurité observée sur le territoire de la Ville de Pointe-à-Pitre.

La sécurité publique et la prévention des risques sont des conditions essentielles au développement de la Ville. Le maire et sa nouvelle équipe municipale, conscients des urgences en la matière et déterminés à intégrer ces sujets au cœur de leurs priorités, ont mis en place une politique de sécurité basée sur la coalition des différents services concernés.

En témoignent déjà, le renforcement de la présence policière et le déploiement des moyens techniques tels que la vidéosurveillance, afin d'enrayer les actes d'incivilités récurrentes comme les nuisances sonores, l'occupation sans autorisation des espaces publics, les dépôts sauvages d'ordure ou la mendicité agressive.

Une nouvelle approche de la sécurité se met résolument en place. Elle s'appuie sur la collaboration des services de la Police Municipale et de la Police Nationale. L'objectif est d'unir les forces et de coordonner les actions. La munici-



Des agents de la Police Municipale en action

palité compte aussi sur la participation et l'implication des citoyens car la tranquillité publique et la qualité du cadre de vie est l'affaire de tous.

Edouard Jacques

Accompagnement social : place à l'action !



Réunion de présentation de la Convention Territoriale Globale, avec la CAF

À l'heure du "tout numérique", le maire et son équipe se sont attelés à rencontrer, dès le début de cette nouvelle mandature, les partenaires sociaux comme la CAF, le Pôle Emploi, la CGSS ou encore la CGRR et Cap Excellence. L'objectif commun est l'accompagnement des habitants, et plus largement, l'ensemble des usagers fréquentant le territoire pointois, dans leurs relations auprès de ces organismes.

Avec la CAF, la Ville a signé le 10 décembre 2020 une Convention Territoriale Globale dont la finalité est de mettre en place une véritable politique d'accompagnement des pointois et des initiatives d'animation sociale sur le territoire de Pointe-à-Pitre. A travers cette convention sera mise en œuvre

une politique ambitieuse définie en concertation avec la nouvelle municipalité au cours du dernier trimestre 2020.

Pour encourager de manière pérenne et efficace l'insertion et le retour à l'emploi, deux conventions ont été signées le 22 décembre 2020 entre le CCAS et le Pôle Emploi, d'une part, la Ville et le Pôle Emploi, d'autre part. Autant d'engagements partenariaux destinés à améliorer les services de proximité en aidant les moins autonomes par le développement de l'usage des espaces numériques. L'objectif principal est d'accompagner les usagers dans leurs démarches de retour à l'emploi.

Face au spectre du désert administratif en matière de politique sociale et de services publics que laissait présager la fermeture de l'antenne de la CGSS de Bergevin, une convention de partenariat a été signée pour maintenir l'antenne pointoise; une solution temporaire d'accueil du public a été trouvée, dans l'attente de la mise en service d'une agence moderne et mieux adaptée sur le territoire pointois.

Le temps de dire est passé : place à l'action !

Cindy Hamawin

Espace réservé en application des articles :

- L. 2121-27-1 et L. 2121-8 du Code général des collectivités territoriales ;

- 7 du règlement intérieur du Conseil municipal.